



Rennes, le 18 mai 2020

Proviseur

Le Proviseur

A

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves et responsables légaux

Mesdames et Messieurs les élèves et étudiants

Téléphone
02.99.51.49.64

Télécopie
02.99.41.89.54

14, Chemin de Ronde
BP 80417
35204 Rennes Cedex 2

Mél.
ce.0351907h@
ac-rennes.fr

Objet : Dispositions relatives au coronavirus COVID-19
Point n° 17

- Pour les élèves de terminale
- Pour les élèves de première
- Pour les élèves de seconde
- Pour tous

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de prendre connaissance des informations ci-dessous.

• Pour les élèves de terminale

o Parcoursup

Lancement de la phase d'admission : mardi 19 mai à 17h.

Les élèves recevront une réponse pour chacun des vœux qu'ils ont confirmés le 2 avril dernier. Ils consulteront d'abord ces réponses avant de pouvoir agir sur leurs dossiers, quelques temps après l'ouverture.

✓ La phase d'admission fonctionne en continu

Les dossiers des candidats sont actualisés chaque matin.

Chaque fois qu'un lycéen fait un choix, il libère une place pour un autre candidat qui attend cette place dans cette même formation. Il libère aussi toutes les autres places pour lesquelles il s'était porté candidat.

Une obligation : répondre dans le temps imparti pour ne pas perdre une proposition d'admission.

Un principe : répondre aussi rapidement que possible, au bénéfice de tous.

Aussi, il est souhaitable que chaque candidat ait classé ses vœux, de manière intime, afin d'éviter des hésitations sans fin qui ne trouveront pas davantage de réponse demain qu'hier. A noter ici qu'à partir du 19 mai, tout candidat ayant un ou plusieurs vœux en attente et qui est certain de ses choix pourra, s'il le souhaite, activer l'option « répondeur automatique » dans son dossier Parcoursup.

Exemple : un candidat a déjà accepté une proposition et a classé 3 vœux en attente qu'il préférerait obtenir. S'il reçoit une proposition pour le vœu en attente classé n°2, cette proposition est acceptée automatiquement ; son vœu en attente n°3 est supprimé et son vœu en attente n°1 est maintenu, en attente.

Pour les élèves dont tous les vœux sont en attente, la situation va évoluer au fur et à mesure des réponses de ceux qui choisissent une formation et libèrent des places dans les autres. L'expérience de l'année passée est rassurante, même s'il faut parfois être patient. Ici, à nouveau, **le principe de répondre aussi rapidement que possible, au bénéfice de tous, a toute sa valeur.**

Pour les élèves qui n'auront formulé que des vœux sélectifs et qui n'auront reçu que des réponses négatives, il convient qu'ils se préparent au mieux à la phase complémentaire, avec l'aide de Mesdames et Messieurs les professeurs principaux et Psy'En.

✓ **Le calendrier est adapté au contexte de la pandémie**

Les épreuves terminales du baccalauréat sont annulées. Les propositions d'admission sont donc envoyées sans interruption du 19 mai jusqu'au 15 juillet.

✓ **La phase complémentaire débutera quant à elle dès le 16 juin.**

Les élèves, et en particulier ceux sans proposition d'admission, pourront formuler de nouveaux vœux pour les formations disposant de places vacantes.

✓ **La CAES, à partir du 8 juillet**

Les candidats n'ayant pas reçu de proposition d'admission pourront solliciter l'accompagnement de la commission d'accès à l'enseignement supérieur, depuis leur dossier Parcoursup. Elle les aidera à trouver une formation qui leur convient.

○ **Parcoursup encore : Webinaire Pass et L.AS à l'université Rennes 1 le mercredi 20 mai de 14h à 16h.**

Si vous avez déposé une candidature en Pass ou en L.as, si vous hésitez entre les deux parcours, si vous voulez des précisions sur les options proposées, vous pourrez poser vos questions en direct. Au programme :

1. La transformation de PACES en PASS, quels changements ?
2. Comment choisir entre le Pass et une L.as ?
3. Le tutorat
4. Les épreuves MMOP (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie) et l'accès à la deuxième année des études de santé ?

Avant ce Webinaire le service orientation de l'université Rennes 1 vous recommande de consulter trois pages web :

- le [PASS](#),
- la FAQ [réforme PACES-PASS/L.AS](#),
- le document [accès aux études de santé selon votre profil](#).

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire, à l'adresse suivante :

<https://register.gotowebinar.com/register/1275190903051470348>

• **Pour les élèves de première**

○ **Les conseils de classe**

Ils se dérouleront entre le mardi 2 et le vendredi 12 juin.

Merci d'être vigilants au retour des fiches de dialogue, pour le lundi 25 mai au plus tard.

○ **Les conseils de classe**

Des questions nous sont posées sur la pertinence de doublements, au motif de connaissances et de compétences moins assurées cette année peut être, du fait de la situation que nous connaissons.

Cette situation est commune à l'ensemble des élèves, dans l'ensemble des lycées du pays. Et si l'année de première 2019/2020 est différente des précédentes, assurément, l'année scolaire 2020/2021 en tiendra compte, en terminale. Des notions de première seront reprises et travaillées, en terminale.

Par ailleurs, je ne disposerai pas de davantage de divisions de première et la priorité est donnée, toujours, aux élèves montant de l'année précédente, c'est-à-dire aux 2^{ndes}. Comme la priorité est donnée en seconde aux montants de 3^{ème}, comme la priorité est donnée en 3^{ème} aux montants de 4^{ème}, et ainsi à tous les niveaux de notre système éducatif.

La perspective de doublements plus nombreux qu'à l'habitude et pour ce motif, particulièrement en 1^{ère} qui n'est pas un palier d'orientation, n'a donc pas d'objet.

○L'épreuve orale de français

La décision de maintien de l'épreuve devrait être prise fin mai.

Dans l'hypothèse, toujours valide, d'un maintien, les épreuves se dérouleront

- ✓ du 25 juin au 3 juillet
- ✓ au lycée Ozanam à Cesson Sévigné pour les élèves de la filière technologique
- ✓ au lycée de l'Assomption, à Rennes, pour les élèves de la filière générale

○La préparation à l'heptaconcours des IEP

Le lycée coordonne depuis plusieurs années une préparation à l'heptaconcours des IEP pour les élèves de terminale des lycées du bassin rennais. Ceci sur inscription volontaire des élèves. Cette préparation est donnée à Descartes, le mercredi après-midi.

Le concours d'accès n'a pas eu lieu cette année, pour des raisons sanitaires. La perspective est imprécise pour l'année prochaine. Nous vous informerons dans le courant du mois de juin et dès que cela sera possible. Cette question pourra par ailleurs rencontrer celle d'enseignements qui seraient déjà positionnés le mercredi, en première partie d'après-midi, et nécessiter des choix.

• Pour les élèves de seconde

○Les conseils de classes

Ils se dérouleront entre le mardi 26 mai et le mardi 2 juin.

Merci d'être vigilants au retour des fiches de dialogue, pour demain mardi 19 mai au plus tard. Sans ces fiches, nous ne pourrions prendre une décision d'orientation au plus près des demandes et des intérêts de chaque élève.

Des questions me sont posées sur la pertinence de doublements, au motif de connaissances et de compétences moins assurées cette année peut être, du fait de la situation que nous connaissons.

Cette situation est commune à l'ensemble des élèves, dans l'ensemble des lycées du pays. Et si l'année de seconde 2019/2020 est différente des précédentes, assurément, l'année scolaire 2020/2021 en tiendra compte, en première. Des notions de seconde seront reprises et travaillées, en première.

Par ailleurs, je ne disposerai pas de davantage de places en seconde et la priorité est donnée, toujours, aux élèves montant de l'année précédente, c'est-à-dire aux 3^{èmes}. Comme la priorité est donnée en 3^{ème} aux montants de 4^{ème}, et ainsi à tous les niveaux de notre système éducatif.

La perspective de doublements plus nombreux qu'à l'habitude, et pour ce motif, n'a donc pas d'objet.

• Pour tous

○L'hypothèse d'une reprise, à partir du 3 juin

Les équipes du lycée travaillent à construire notre Protocole de reprise d'activité, respectueux du Protocole sanitaire.

Afin de le nourrir, il nous est nécessaire d'anticiper le nombre des élèves qui reviendront au lycée.

C'est pourquoi Monsieur le proviseur adjoint vous a sollicité dans le cadre d'une première enquête, vendredi 15 mai. Je vous remercie des réponses de principe que vous nous fournirez.

Ce protocole de reprise d'activité sera présenté au conseil d'administration le mercredi 27 mai.

Nous pourrions, sur cette base, vous communiquer des éléments plus précis de reprise.

Nous vous solliciterons ainsi, pour une seconde enquête à partir du jeudi 28 mai.

Je me permets d'insister sur le caractère indispensable de vos réponses et sur leur caractère rapide. Par avance, merci.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'expression de ma meilleure considération.

